

# TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Juin 2020 | N° 145

Parution trimestrielle

## QUE DE CHANGEMENTS !

**N**otre communauté a vécu une période particulière. Je ne veux pas retracer ici tout l'épisode de la pandémie que nous subissons depuis fin février, mais il n'en demeure pas moins que ce virus va laisser des traces... et il en a déjà laissé, y compris dans notre organisation communale et dans notre agenda. Le printemps n'a pas été le même, notre été sera différent et le retour de l'automne se fera sous de nouveaux auspices.

D'habitude, la version de juin de votre journal communal est consacrée à la présentation des comptes de l'exercice financier de l'année précédente. Pas cette année !

Bien évidemment, votre administration et votre Conseil n'ont pas laissé ce chapitre important de la vie de notre collectivité de côté. Mais suite à toutes les recommandations et afin de répondre aux exigences sanitaires, nous avons dû nous résoudre à différer l'Assemblée primaire au mois de septembre.

Je vous rassure, les comptes de l'exercice 2019 sont bons et en phase avec le budget qui vous a été présenté en décembre 2018. Mais nous ne reviendrons sur la partie chiffrée que dans la prochaine édition de notre journal, à la fin de l'été. Nous pourrions alors vous donner rendez-vous pour l'Assemblée primaire, afin de pouvoir vous les présenter plus en détails.

Même si les choses ont changé, notre administration et votre Conseil ont continué leurs activités et, comme vous pourrez le découvrir dans ces pages, plusieurs réalisations sont en cours.

Mais avant le retour aux affaires communales, laissons place à l'été ! Il sera différent, il sera « chez nous ». Notre tourisme a besoin de nous. Je vous encourage vivement à profiter des beautés de notre région, de notre canton et de notre pays. Nos stations, nos hôtels, nos commerces sont prêts à nous recevoir et nos entreprises prêtes à nous servir. Ne les décevons pas et soyons solidaires !

Au nom du Conseil communal et de l'administration, je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Prenez soin de vous !



**Fabrice Donnet-Monay**, Président



# QUELQUES NOUVELLES DES PROJETS COMMUNAUX

## BÂTIMENT COMMUNAL

La construction de la nouvelle maison de commune se poursuit. Le Covid-19 a ralenti quelque peu l'avancement des travaux, mais le planning a tout de même pu être respecté. Les grandes étapes spectaculaires comme le montage de la bâtisse et de la charpente ont été une réussite. Un autre moment important a été la pose des fenêtres d'une

taille respectable. Pour certaines, ce sont environ 160 kg de verre qui se baladaient à plus de 10 m du sol !

Les aménagements intérieurs se déroulent dans les règles sanitaires de l'OFSP. Pour la suite, et d'après les architectes, le déménagement devrait se passer durant l'automne 2020.



Pose des fenêtres, mercredi 13 mai 2020.



Vue depuis la cour avec, au sous-sol, les futures salles multi-usages.

## RÉSEAU D'EAU COMMUNAL

L'eau potable est un bien essentiel qui a toujours été une préoccupation importante pour notre Commune. Le réseau qui dessert nos habitants va bientôt subir une profonde révolution.

Différents travaux ont en effet été entrepris depuis 2019, particulièrement sur le réseau de Morgins. La capacité de stockage de notre eau potable a été augmentée afin de garantir la quantité nécessaire à tous les habitants et résidents de Morgins, aussi bien pour l'eau de consommation, sanitaire que de sécurité (défense incendie). Une unité d'ultrafiltration qui garantira une qualité d'eau consommable sans ajout de produits chimiques va également être installée.

L'alimentation du village de Troistorrents et des différents hameaux de notre Commune situés en rive gauche de la Vièze (Es-Cortaz, Chemex, Propéraz, etc.) est garantie par le réservoir de Tassonnaire. Des travaux destinés à augmenter la capacité de ce réservoir et à mettre en place une infrastructure d'ultrafiltration devraient commencer en 2021. De quoi garantir également l'approvisionnement en eau potable de manière quantitative et qualitative à toute la population chorgue.

Pour terminer, le réservoir de Chenarlier sera également équipé d'un module d'ultrafiltration dans le courant de cette année.

Toutefois, pour la rive droite de la Vièze, la situation est un peu plus compliquée. La ressource en eau potable ne peut pas être augmentée et, depuis quelques étés caniculaires, des restrictions de la consommation en eau potable ont dû être appliquées. La sécurisation du réseau d'eau de Chenarlier devient indispensable et, pour ce faire, deux options étaient possibles : soit par la route cantonale, soit par la création d'une passerelle reliant les deux versants de la Vièze. Pour des raisons notamment économiques, la variante par la route cantonale a été abandonnée. L'opportunité de relier les deux rives de la Vièze en créant une passerelle entre le village de Troistorrents et Chenarlier s'est avérée être une solution intéressante. En effet, ce projet d'eau potable apporte une plus-value en terme de mobilité douce dans la mesure où cette passerelle sera également piétonne. Cette nouvelle infrastructure permettra aussi le passage de la fibre optique, de l'électricité et d'autres services. Longue de 185 m et haute de 75 m, la passerelle devrait être mise en service cette année encore. Les travaux ont d'ailleurs débuté il y a quelques semaines du côté de Troistorrents.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En juin 2018, dans le cadre de son projet d'aménagement du territoire et afin de pouvoir réfléchir de manière indépendante et en toute sérénité sur le devenir du développement de ses zones, le Conseil communal avait décrété des zones réservées sur l'ensemble de la zone à bâtir de la Commune, à l'exception des zones hôtelières et touristiques de Morgins. A ce jour, le Conseil communal a pu remplir la première partie des exigences légales fixées par le Canton, à savoir un projet de territoire et un préprojet de périmètre d'urbanisation transmis au Service du développement territorial pour préavis.

La Commune doit encore mener à bien toutes les réflexions sur le nouveau projet de plan des zones (PAZ) et de règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), avant de pouvoir poursuivre la

procédure de modification des plans d'affectation. Afin de continuer ce travail dans les meilleures conditions, le Conseil communal, réuni en séance le 27 avril dernier, a décidé de prolonger la durée des zones réservées jusqu'au 29 mai 2023. Au demeurant, la durée effective totale des zones réservées n'excédera pas 5 ans, soit la durée maximale prévue par l'art. 27 LAT et 19 al. 2 LcAT (dans sa nouvelle teneur au 15 avril 2019).

L'objectif est de pouvoir finaliser dans ce délai de 3 ans l'ensemble des documents légaux d'aménagement du territoire et que ces derniers soient homologués par le Conseil d'État. Pour rappel, ce projet de territoire constitue le socle sur lequel la Commune pourra s'appuyer pour orienter son développement de manière qualitative sur le long terme. Il est donc essentiel que les réflexions soient menées de manière sereine et sans précipitation.

## MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE MORGINS

Les réflexions relatives à la mobilité et à l'aménagement du centre de Morgins sont à bout touchant. Le Conseil communal a en effet validé un projet. Toutefois, avant de le présenter à la population, il a souhaité qu'il soit mis en relation avec les projets relatifs au nouveau télésiège de la Foilleuse et au complexe hôtelier de Pro-Carraux. Un travail de coordination est actuellement en cours et le projet global, qui dessinera les grandes lignes de l'avenir de la station et de son développement futur, sera présenté à la population d'ici fin 2020.

## AUTRES PROJETS

Les réflexions se poursuivent pour de nombreux autres projets et plusieurs sujets sont à l'étude.

Concernant la **zone polysportive de Fayot**, un bureau spécialisé effectue actuellement les études préliminaires pour déterminer quels seront les aménagements possibles pour ce site, en fonction des contraintes et des investissements à réaliser. Pour rappel, le projet pour cette zone comprend une réflexion sur la possibilité d'avoir un terrain principal aux normes de l'ASF (Association suisse de football) ainsi qu'un terrain d'entraînement praticable toute l'année et offrant des possibilités d'activités plus étendues, comme une piste de sprint, du saut en longueur, etc. Dans ce contexte, le FC Troistorrents a été d'accord de mettre en attente la réalisation de ses nouveaux vestiaires. Il permet ainsi à la Commune d'intégrer à son étude la création de ces nouveaux vestiaires ainsi qu'une éventuelle nouvelle cantine.

En parallèle, une étude a été lancée afin de trouver la meilleure solution pour améliorer l'accès à ce site qui a vu sa fréquentation augmenter de manière exponentielle ces dernières années.

En raison de l'évolution démographique de notre Commune, un manque de locaux se fait sentir du côté de notre **bâtiment scolaire**. Une étude globale va donc être entreprise afin de voir quelles sont les possibilités pour la création de salles de classe supplémentaires. Celle-ci intégrera également la **salle polyvalente** qui nécessite des travaux d'amélioration voire, selon les possibilités, d'agrandissement. Il s'agira probablement d'un des dossiers centraux de la prochaine législature.

Nous vous annonçons, dans l'édition de juin 2019, que le projet régional de compensation « **nature et détente** » du **vallon de They** allait entrer dans sa phase de réalisation. Les aménagements nécessaires à la création et revitalisation du secteur devaient débuter à la fin de l'été 2019. Toutefois, ces travaux ne pouvaient pas débuter avant que nous recevions les subventions cantonales allouées à ce projet. Celles-ci ne nous étant parvenues que dans le courant de l'automne, les travaux n'ont pas pu débuter avant l'arrivée de la neige. Étant donné que de tels travaux ne peuvent pas se faire au printemps pour des questions de protection de la nature et des cours d'eau, ils sont donc remis à la fin de l'été 2020.

Pour rappel, le projet prévoit plusieurs interventions dont la création de mares et vasques, la création de frayères pour la truite de rivière, le creusement d'un étang, l'aménagement des rives, des accès piétons et des postes d'observation de la nature pour les promeneurs. Le site où le projet va se déployer se situe à proximité de la buvette de They, à côté du chemin piédestre et en bordure de la route cantonale. Il sera donc facilement accessible.





# EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 14 JANVIER AU 27 AVRIL 2020

## ASSEMBLÉE PRIMAIRE ET APPROBATION DES COMPTES 2019

En raison de la situation liée à l'épidémie de COVID-19 et en espérant un retour à des conditions plus propices aux rencontres, le Conseil communal a décidé de reporter la prochaine Assemblée primaire au mois de septembre. Les comptes 2019 seront présentés et soumis à votre approbation à cette occasion.

## INFORMATION COVID-19

A l'heure où ces pages sont écrites, le Conseil fédéral doit communiquer les mesures censées intervenir à partir du 8 juin. Il se peut donc, au moment où vous lisez ce journal, que certaines informations ne soient plus à jour ou que d'autres manquent. Nous nous en excusons et vous invitons à consulter régulièrement notre site internet [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch) pour avoir des informations à jour.

Pour toute question, notre administration se tient à votre disposition par téléphone ou par mail.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Bonne lecture, prenez soin de vous et bel été à toutes et à tous !

## RAPPEL DE QUELQUES CONSIGNES POUR UN BON VOISINAGE

**Avec l'arrivée des beaux jours, nos haies et nos gazons ont poussé et les tondeuses et autres engins d'entretien ont refait leur apparition. Pour respecter la tranquillité de chacun et entretenir de bonnes relations de voisinage, nous vous rappelons quelques consignes.**

### Respect de la tranquillité

Selon le règlement communal de police, tout travail de nature à troubler le repos des personnes est interdit de 12h00 à 13h00 et de 19h00 à 07h00 ainsi que les dimanches et les jours fériés (sauf autorisation spéciale de l'Autorité compétente).

Plus particulièrement, l'utilisation d'engins motorisés tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, débroussailleuse ou autre, est totalement interdite de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00 ainsi que les dimanches et les jours fériés.

### Pour la zone touristique de Morgins (de la route de Champnot jusqu'au lac), les travaux bruyants sont interdits du 20 juillet au 17 août.

Durant cette période, tous les chantiers sont fermés jusqu'à 08h00, entre 12h00 et 13h00 et dès 18h00, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés. Ne sont autorisés que les travaux d'entretien des parcelles tels que fauchage, tonte des pelouses ou taille des haies du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00. Les travaux de terrassement, génie-civil, bétonnage, dé-

molition, forage, sablage, ponçage, forestiers, utilisation de tronçonneuse, transports de terre issue de terrassement, vols en hélicoptère pour le transport de matériel ne comportant pas de situation d'urgence, ainsi que toute activité ou travail de nature à troubler le repos sont interdits. Demeurent réservés des travaux soumis à dérogation et autorisés par l'Autorité compétente, notamment des travaux urgents d'entretien ou liés à la sécurité publique.

Sur l'ensemble du territoire communal et en tout temps, l'utilisation des containers de récupération de verre installés en zone d'habitation est interdite entre 19h00 et 07h00.

### Consignes pour les plantations

Les règles pour la distance à la limite varient selon le type de plantation ou s'il existe un mur de séparation, une palissade ou une haie, pour autant que la plantation ne dépasse pas la hauteur de la séparation. Dans tous les cas, la hauteur des plantations ne doit pas dépasser deux fois la distance à la limite.

Une haie vive ne peut être plantée, sans le consentement du propriétaire voisin, à une distance inférieure à la

moitié de sa hauteur et, en tout cas, à une distance moindre de 60 centimètres de la limite des deux terrains.

### Les arbres ou haies doivent être entretenus.

Leur taille doit empêcher qu'ils atteignent des hauteurs non autorisées ou que leurs branches ne s'avancent chez les voisins. Le voisin n'est pas tenu de tolérer que des branches ou des racines avancent sur sa propriété. S'il laisse les branches d'arbres avancer sur son terrain, il a droit aux fruits.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le Règlement communal de police ainsi que les Prescriptions en matière de plantations sur le site de la Commune [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch).

L'application de ces règles permettra une saine cohabitation et entretiendra à n'en pas douter une relation de bon voisinage.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et n'oubliez pas que, comme le dit l'adage : « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres... ».

Bel été à tous.

**Dominique Rouiller-Monay**  
Juge de Commune

### SALLE POLYVALENTE DE TROISTORRENTS - REMPLACEMENT DE L'AUTOLAVEUSE

Le Conseil communal accepte l'acquisition d'une autolaveuse à batteries avec roues motrices TASKI swingo 955 B BMS, en procédure de gré à gré, auprès de la société Luz Distributions AG à Brig pour le prix CHF 8'614.90 TTC.

### MODIFICATION DES RÈGLEMENTS DE LA CRÈCHE ET DE L'UAPE - TARIFICATION POUR PERSONNES VIVANT EN CONCUBINAGE

Afin de tenir compte de cette évolution de la société et d'avoir une équité de traitement entre les structures d'accueil présentes sur la Commune, le Conseil communal accepte d'ajouter sur le règlement des conditions financières du Parachute (crèche-nursérie et UAPE), sous tarification, le point suivant :

› Le parent qui détient l'autorité parentale et avec lequel l'enfant vit est en concubinage depuis plus d'une année: addition des chiffres 2600 des taxations fiscales des deux concubins.

### PISCINE EXTÉRIEURE DE MONTHEY - ASSAINISSEMENT COMPLET

Le Conseil communal accepte de participer au financement des travaux de rénovation de la piscine extérieure de Monthey, d'un coût total de CHF 15'000'000, par le paiement des annuités de CHF 20'000.00 sur une période de 25 ans, soit un montant total de CHF 500'000.00.

### PROJET DE GUICHET D'INFORMATION RÉGIONAL POUR LES SENIORS (BRIC)

Le Conseil communal accepte la création du projet-pilote de bureau régional d'information et de coordination (BRIC). Ce bureau unique permettra aux personnes âgées et à leur entourage d'obtenir toutes les informations concernant les organismes existants et prestations à leur disposition.

### PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR LES HIRONDELLES SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNE

Suite à la présentation par M. Bertrand Posse, le Conseil communal accepte de poursuivre les démarches pour une collaboration avec l'Antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse pour la sauvegarde et la préservation de deux espèces d'oiseaux (hirondelles de fenêtre et martinets noirs) sur l'ensemble du territoire communal.

### CRÈCHE-NURSERIE LE PARACHUTE - ENGAGEMENT D'UNE AUXILIAIRE REMPLAÇANTE NON DIPLÔMÉE DE LA PETITE ENFANCE EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (TRAVAIL SUR APPEL)

Le Conseil communal accepte d'engager pour une durée indéterminée Mme Marilyn Miguel Pereira Gonçalves (-Bellon) au poste d'auxiliaire remplaçante non diplômée de la petite enfance dès le 15 janvier 2020 (travail sur appel).

### ACHAT D'UN VÉHICULE NEUF TOYOTA LAND CRUISER EN REMPLACEMENT DE LA JEEP NISSAN PATROL

Le Conseil communal accepte l'achat d'un véhicule neuf Toyota Land Cruiser pour le garde forestier selon l'offre du garage St-Christophe de Troistorrents, en procédure de gré à gré, pour le montant de CHF 47'000.00.

### HORAIRE ET DIRECTIVES POUR LES CHANTIERS SITUÉS EN ZONE TOURISTIQUE DURANT L'ÉTÉ 2020

Le Conseil communal accepte la proposition des horaires durant l'été 2020, soit pour la période du lundi 20 juillet au lundi 17 août 2020, pour les chantiers dans la station de Morgins.

### SALLE POLYVALENTE DE TROISTORRENTS - ACHAT D'UNE AUTOLAVEUSE

Le Conseil communal accepte l'achat d'une autolaveuse supplémentaire à batteries avec brosse et chargeur I-MOP XXL, en procédure de gré à

gré, auprès de la société SIPAEC SA à Genève pour le prix CHF 6'558.95 TTC.

### DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER BAR À TAPAS «LOCAL»

Le Conseil communal accorde l'autorisation d'exploiter le bar à tapas «Local», à Troistorrents, à Mme Maria Eugénia Ribeiro José.

### TRAIL DES DENTS DU MIDI - DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

Le Conseil communal accepte la demande du Comité d'organisation du Trail des Dents du Midi pour emprunter les routes et chemins de notre Commune situés sur le parcours de la manifestation qui aura lieu les 18 et 19 septembre 2020.

### ACHAT D'UNE TONDEUSE À GAZON POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL À FAYOT

Le Conseil communal accepte d'adjuger, selon la procédure de gré à gré, l'acquisition d'un tracteur tondeuse de marque John Deere X950R à l'entreprise Ries Sàrl à Collombey pour le montant de CHF 34'700.00 TTC.

### FILTRATION DES BOUES DE STEP - REMPLACEMENT DU FILTRE À BANDE POUR DÉSHYDRATATION

Le Conseil communal accepte d'adjuger les travaux pour l'entretien des presses à bandes à l'entreprise ETA Services Taiani GmbH à Büsserach pour le montant de CHF 8'874.48 TTC.

### CRÈCHE-NURSERIE LE PARACHUTE - ENGAGEMENT ÉDUCATRICE DE LA PETITE ENFANCE À 50% - 80% EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

Le Conseil communal accepte d'engager à durée déterminée Mme Mireille Mariéthoz du 1<sup>er</sup> mars au 31 août 2020 au poste d'éducatrice de la petite enfance au taux d'activité de 50% à 80%.



**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA POSE D'ENSEIGNES LUMINEUSES ET D'UN TOTEM RAIFFEISEN**

Le Conseil communal prévoise favorablement la demande de la banque Raiffeisen pour la pose d'enseignes lumineuses et d'un totem.

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE CAFÉ-RESTAURANT «LA MAISON ROUGE - SERGENT GARCIA»**

Le Conseil communal délivre l'autorisation d'exploiter le café-restaurant «La Maison Rouge - Sergent Garcia» à Troistorrents à Mme Sigg Clare Louise.

**SENTIER PÉDESTRE DE CHAMPERONNE-THIÉZA**

Le Conseil communal accepte d'adjuger les travaux pour la construction d'un caisson pour la sécurité du sentier pédestre de Champeronne-Thiéza au Service forestier de la Bourgeoisie de Troistorrents pour le montant de CHF 12'620.00 HT.

**COMPTES 2019 DE LA PAROISSE PROTESTANTE DE MONTHEY ET ENVIRONS**

Le Conseil communal approuve les comptes 2019 de la paroisse protestante de Monthey et environs qui se bouclent avec un résultat positif de CHF 6'574.20 au bilan et un déficit de CHF 1'929.41 pour l'exploitation du ménage paroissial.

**ENGAGEMENT APPRENTIE EMPLOYÉE DE COMMERCE**

Le Conseil communal accepte d'engager Mme Salomé Martenet, domiciliée à Troistorrents, en qualité d'apprentie employée de commerce (début de l'apprentissage le 17 août 2020).

**ADMINISTRATION COMMUNALE - RÉOUVERTURE DES GUICHETS - MESURE COVID-19**

Le Conseil communal accepte que les guichets de l'administration communale ouvrent 3 demi-journées dès le 11 mai 2020 (en même temps que la reprise des écoles). Toutes les mesures nécessaires pour garantir la protection de la santé des collaborateurs et des personnes qui fréquentent les guichets de l'administration communale seront prises.

**EMOLUMENT POUR LE DROIT DE CITÉ D'UN CONFÉDÉRÉ**

Le Conseil communal accepte de fixer l'émolument communal à CHF 100.00 par dossier pour l'obtention du droit de cité d'un Confédéré. Cette information sera ajoutée dans le règlement sur le droit de cité.

**ENTRETIEN SITE VIEUX MOULINS DE LA TINE (VIMOTI)**

Le Conseil communal accepte qu'une partie des tâches d'entretien du site des Vieux Moulins de la Tine (VIMOTI) soit assumée par la Commune. Une séance de coordination sera organisée entre les VIMOTI, le Service des travaux publics et le Service forestier pour définir la répartition des tâches et des responsabilités.

**CHEMEX - REMPLACEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE (MESURES D'URGENCE) - ADJUDICATION TRAVAUX D'APPAREILLAGE ET DE GÉNIE CIVIL**

Le Conseil communal adjuge les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable à Chemex aux entreprises suivantes :

- › **Appareillage** : Gollut Hydrotec Sàrl, pour le montant de CHF 24'825.35 TTC.
- › **Génie civil** : Alain Moret SA, pour le montant de CHF 24'407.25 TTC.

**STAND DE TIR AUX PIGEONS DE L'EAU ROUGE À MORGINS - ASSAINISSEMENT**

Le Conseil communal adjuge le mandat pour la réalisation du projet d'assainissement du site pollué du stand de tir aux pigeons de l'Eau Rouge à Morgins à la société François-Xavier Marquis Sàrl à Monthey pour le montant global de CHF 37'521.80.

**ZONE RÉSERVÉE**

Le Conseil communal décide d'instaurer des zones réservées sur la totalité des zones à bâtir destinées à l'habitat de la Commune, hormis les deux secteurs en zone mixte hôtelière et touristique pour une durée de 3 ans. Cette décision annule et remplace la décision du Conseil communal du 28 mai 2018.

**INTÉRÊTS MORATOIRES ET COMPENSATOIRES NÉGATIFS - MESURE COVID-19**

Le Conseil communal accepte de s'aligner sur les mesures fiscales communes aux Municipalités de Champéry et de Val-d'Illiez et prend la décision suivante :

Aucun intérêt moratoire sur les acomptes 2020 impayés ou payés tardivement et aucun intérêt compensatoire négatif à partir du terme général de l'échéance de l'impôt ne seront perçus et ce indépendamment de la date du bordereau d'impôt communal pour la période fiscale 2020.

Cette mesure aura pour conséquence une diminution de 0.6% des recettes fiscales, pour un montant total estimé à CHF 80'000.00, chiffre correspondant à la moyenne des intérêts moratoires et compensatoires négatifs perçus durant les exercices 2018 et 2019.

**Rappel des mesures fiscales prises :**

- › Maintien de la facturation des diverses taxes communales et bordereaux d'impôts pour les personnes morales et physiques mais prolongation des délais de paiement à 90 jours.
- › Suspension des rappels et commandements de payer.
- › Paiement des factures des fournisseurs dans les meilleurs délais afin d'assurer des liquidités aux entreprises.
- › Maintien de la facturation des intérêts dus sur les arrangements de paiement et les intérêts de retard pour un impôt qui n'est pas acquitté à l'échéance.

**AUBERGE DE LA BOURGEOISIE - REMPLACEMENT DU PASSE-PLATS**

Le Conseil communal adjuge les travaux pour le remplacement du petit monte-charge à la société Schindler SA au prix de CHF 22'078.50 TTC et à l'entreprise Michaud & Mariaux SA pour les travaux de démolition, de sciage et de rénovation pour le montant de CHF 9'902.25.

# TROISTORRENTS VU PAR UN JOURNALISTE EN 1973

**Esprit de village, finances communales, fourniture d'eau, agriculture, tourisme, relève politique, etc., le temps passe mais, 50 ans plus tard, les préoccupations semblent rester les mêmes !**

**A** la question de savoir si l'on vit aujourd'hui à Troistorrents comme à Genève, Fribourg ou Lausanne, nous sommes tentés de répondre que non. Notre village a su conserver ses typicités et son esprit qui lui est propre tout en adaptant son développement aux besoins de sa population. La construction du nouveau bâtiment communal avec sa place du village qui se verra conviviale et la volonté du comité de La Fête du Pain de faire revivre à Troistorrents une belle fête au village placée sous le signe de son patrimoine sont deux exemples parmi tant d'autres qui tendent à prouver qu'autorités communales et habitants souhaitent faire de notre beau village un lieu de rencontre où il fait bon vivre.

Article tiré de l'Echo Illustré N° 37 du 15 septembre 1973 (devenu Echo Magazine).



## Troistorrents dans le Val-d'Illiez

*Où un village valaisan n'est plus des maisons autour d'un clocher*

**T**roistorrents il y a quinze ans, c'était un village dont la quasi-totalité des habitants vivaient des fruits de la terre. Aujourd'hui cette agglomération est en train de devenir la « banlieue » de Monthey, même si cinq kilomètres séparent les deux localités. La plu-

part des habitants de Troistorrents vont gagner leur vie en plaine: agréable conséquence financière pour la commune, ses revenus fiscaux ont augmenté de 32,3 pour cent pendant la période 1971-72. Mais il y a l'envers de la médaille: « Un village valaisan, ce

n'est plus des maisons autour d'un clocher, affirme un vacancier qui depuis quinze ans passe tous ses étés à Troistorrents. Le village s'urbanise. La place centrale sert de parc de stationnement et non plus de lieu de rencontre. L'esprit du village se perd. La poésie f... le

camp, comme on dit communément. »

Pour le moment personne ne semble trop s'alarmer de cette évolution. Les finances de la commune se portent très bien. L'endettement communal par tête d'habitant est faible (184 francs), alors qu'il se chiffre



en milliers de francs dans certaines communautés voisines.

#### Et la pollution?

L'urbanisation du village ne va pas sans difficultés. En 1970 la commune comptait 2200 habitants. Trois ans plus tard, le nombre des résidents est de 2500. La région se peuple de plus en plus, car son climat est sain. Les retraités en particulier sont toujours plus nombreux à s'installer dans la commune. L'épuration des eaux va coûter très cher à la commune, plus cher que l'instruction publique qui représente 284 500 francs, soit 711 francs par élève. C'est actuellement le poste le plus lourd du budget, qui atteint 1 973 770 francs.

La fourniture d'eau à tous les habitants de la commune cause également des problèmes au Service des eaux, dirigé par le boucher du village M. Gérard Berrut.

Pour faire face à ses dépenses, la commune ne manque pas de recettes. L'an passé les sociétés anonymes installées sur le territoire communal ont versé 113 888 francs, les cafetiers 52 850 francs, les indépendants, principalement des entrepreneurs, 148 324 francs, les salariés et ouvriers 491 741 francs. En outre l'impôt dans le vallon de Morgins a rapporté 310 000 francs. Les agriculteurs, quant à eux, ont versé 53 000 francs à la caisse communale.

« Il ne reste plus que quelques fermiers, dit un habitué du café Guillaume Tell. Je crois que l'on n'a plus que deux taureaux sur la commune. Maintenant tout se fait par insémination. Il y a encore 350 têtes de bétail à Troistorrents, mais chaque année le cheptel diminue. »

L'agriculture n'est plus la principale activité économique de la région; le tourisme l'a remplacée. A Troistorrents on a créé une société de développement. Les touristes sont toujours plus nombreux dans les chalets du village. Mais les autorités veulent rester très prudentes dans la promotion du tourisme. Une preuve: pen-

La place du village de Troistorrents est devenue un parc à voitures plutôt qu'un lieu de rencontre.

dant un certain temps la Société de développement a envisagé d'exploiter les eaux thermales (chaudes), découvertes sur la commune de Val-d'Illiez. Troistorrents, pour finir, n'a pas osé prendre ce risque, et c'est un particulier de Monthey qui a acheté la source.

En revanche les autorités communales font de réels efforts pour développer le tourisme à Morgins, l'autre localité de la commune. Une association d'intérêt veille à l'expansion de cette station de 3500 lits. L'hôtellerie est encore

embryonnaire (365 lits), mais l'hiver dernier une « hôtellerie » a été ouverte. Chacun espère que cela va continuer. « Le nombre des nuitées a augmenté cette année de 23 pour cent », dit l'employé de l'Office du tourisme. Avec ses cinquante kilomètres de pistes de ski, Morgins a un bel avenir touristique devant lui.

A Morgins il n'y a que les montagnes qui n'ont pas changé. Le village, entre saison, est une sorte de chantier permanent. L'urbanisation de la sta-

tion continue, mais personne ne semble trop s'en plaindre.

#### Monthey, c'est (encore) l'Amérique

Les jeunes se désintéressent malheureusement des affaires communales. La ville - Monthey en l'occurrence - paraît être pour eux « l'Amérique ».

Le conseil communal de Troistorrents est formé de sept démocrates-chrétiens (conservateurs) et deux radicaux. Parmi ce conseil figurent deux



femmes, Mmes Verena Caroi (radicale) et Marcelle Defago (conservatrice). « Il est très difficile de trouver des jeunes pour le conseil municipal, dit un notable. Et pourtant les affaires communales deviennent toujours plus ardues à gérer et l'on aurait besoin de forces nouvelles. »

A l'époque des élections chaque parti (démocrate-chrétien, socialiste et radical) tient des assemblées publiques pour désigner ses candidats au conseil communal. Le président du parti choisit des personnes

dans la salle et inscrit leur nom sur un tableau noir. Le présumé candidat dit « oui » ou, au contraire, va effacer son nom sur le tableau noir.

Le climat politique du village, lui aussi, a bien changé depuis quelques années. Les clans familiaux ont beaucoup moins d'importance aujourd'hui qu'il y a cinq ans encore. L'urbanisation a eu pour conséquence l'implantation et le développement du parti socialiste. « Le village s'est considérablement ouvert au monde », dit un villageois.

#### Il crée un musée pour se distraire

Cependant il ne faudrait pas croire que le modernisme ait complètement conquis le pays. Les familles originaires du pays, les « bourgeois » de Troistorrents, s'efforcent de rester fidèles aux traditions du pays. Parallèlement au budget communal, il y a un « ménage bourgeois » (350 000 francs de roulement). Les dépenses du ménage concernent surtout l'entretien de l'alpage (600 000 m<sup>2</sup> environ), des forêts, des

chalets et des routes. La location des alpages bourgeois (dix-sept francs par saison pour une vache) demeure le principal profit. Pour boucler les comptes, les citoyens coupent et vendent du bois (5000 à 6000 m<sup>3</sup> par année). Comme Troistorrents est la commune du Valais qui possède le plus de forêts, les « bourgeois » n'ont aucune peine à tenir leur comptabilité.

Dans la commune certains villageois tiennent à conserver leur originalité. Un exemple: M. Antoine Dubosson, infirme à la suite d'un accident, décida un jour de créer de ses propres mains un musée du cheval. A lui seul il a remis en état de nombreuses selles, brides, harnais, bâts, museroles, œillères. En quelques mois il a monté un véritable musée dans son chalet des « Revêts », où plus d'une centaine de pièces sont exposées. Malheureusement M. Dubosson vient de mourir, son œuvre inachevée.

#### « That is the question »

Si les villageois continuent à se retrouver entre eux lors des répétitions de la chorale, de la fanfare, du groupe folklorique ou des entraînements de l'équipe de football, il faut pourtant dire que l'esprit du village disparaît. La fête au village était autrefois une grande réunion des familles de l'endroit. Aujourd'hui les gens du village sont perdus parmi une foule de gens venus en voiture de Monthey, Champéry, Colloby, Bex, Saint-Maurice et d'ailleurs.

Troistorrents se développe si rapidement qu'il a de la peine à conserver ses valeurs essentielles. Nombreux sont les villages en Suisse qui connaissent le même problème. Si l'expansion continue ainsi, finira-t-on par vivre à Troistorrents comme à Genève, Fribourg ou Lausanne? « That is the question », pour utiliser le langage des touristes de Morgins.

Michel Baettig

Morgins: un chantier permanent.

Un habitant de la commune a créé dans son chalet un « musée du cheval ». (Ph. Michèle Gassler)





# CHANGEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

C'est avec plaisir que nous vous donnons des nouvelles de notre personnel communal et que nous vous présentons les nouveaux visages venus renforcer nos différents services communaux.

## NOMINATIONS

### ADMINISTRATION

Les fonctions assurées par la Commune, les projets qu'elle gère dans différents domaines ainsi que les devoirs qu'elle doit remplir, notamment vis-à-vis de ses employés, se sont complexifiés au fil du temps.

Pour garantir que les mesures adéquates soient prises pour assurer la santé et la sécurité de son personnel mais également des entreprises ou partenaires qui interviennent pour le compte de la Commune ou encore des utilisateurs de ses différentes infrastructures, le Conseil communal a décidé de créer un poste de Chargé de sécurité et santé au travail. Il a nommé à ce poste M. **Sébastien Martenet**, jusque-là chef d'équipe au sein du Service des travaux publics et qui a réalisé une formation d'assistant de sécurité SUVA. M. Martenet a commencé sa nouvelle fonction en septembre 2019 et va compléter ses compétences par un brevet de spécialiste de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Accompagné d'une entreprise de conseil spécialisée, il a notamment déjà entamé l'audit

de sécurité de l'ensemble des infrastructures communales. Ce nouveau poste s'est avéré particulièrement utile dans la situation de crise sanitaire liée au COVID-19. M. Martenet a en effet assuré l'application des différentes mesures de prévention sur tout le territoire communal.

### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le poste de chef d'équipe au sein du Service des travaux publics ayant été laissé vacant suite à la nomination de M. Sébastien Martenet, c'est M. **Julien Clavel** qui a repris cette fonction depuis septembre 2019, secondé par M. **Patrick Bellon**, nommé remplaçant du chef d'équipe. M. Clavel est actif au sein du Service des travaux publics depuis 2005 et M. Bellon depuis 2013. Avec ces nominations, le Conseil communal reconnaît leur professionnalisme et leur engagement au service de la collectivité publique.

**Nous souhaitons à ces trois collaborateurs beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.**

Mme Gaudin, qui possède un CFC d'employée de commerce et a exercé pendant plus de 11 ans comme employée de commerce à la vente, a pris ses fonctions de collaboratrice administrative en février 2020. Elle officie principalement auprès de l'Office de la population et du Bureau des étrangers et assume également la fonction d'agent AVS.

Possédant un CFC de vendeuse et de gestionnaire de vente, complété par une formation d'aide-comptable, Mme Gex-Collet a travaillé entre 2011 et 2019 à l'Office de Tourisme de Morgins, puis pour la Société de développement de Troistorrents-Morgins, où elle gérât notamment l'encaissement des taxes de séjour. Cette tâche étant maintenant assumée par notre service des finances, c'est tout naturellement qu'elle a intégré en septembre 2019

notre administration afin de poursuivre cette activité.

Ces trois collaboratrices viennent consolider notre administration et lui permettre d'assurer avec satisfaction ses différentes missions destinées à la population.

### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Deux nouveaux collaborateurs ont fait leur entrée au Service des travaux publics : MM. **Didier Monay-Michaud** et **Frédéric Rérat**.

Fort d'un CFC de constructeur de route et après avoir exercé pendant près de 22 ans comme chef d'équipe dans une entreprise de génie civil, M. Monay-Michaud a pris ses fonctions en juin 2019. Il assure également la fonction de remplaçant du surveillant du réseau d'eau potable.

Entré en fonction en janvier 2020, M. Rérat possède un CFC d'horticulteur paysagiste, métier qu'il a exercé pendant 18 ans en tant que chef d'équipe dans différentes entreprises de la région.

Avec eux, ce sont des compétences professionnelles variées qui viennent renforcer notre Service des travaux publics.

### SERVICE DES BÂTIMENTS

M. **Olivier Gaudin** a été engagé comme agent d'exploitation au sein du Service des bâtiments depuis décembre 2019. Après un premier CFC de forestier-bûcheron, M. Gaudin a effectué un CFC d'agent d'exploitation. Ses compétences contribueront au suivi et à la bonne tenue de nos bâtiments communaux.

**Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux collaborateurs et les remercions pour leur engagement envers notre Commune.**

**Eric Donnet-Monay**  
Secrétaire communal



De gauche à droite: Elodie Gaudin, Laura Liniger, Sébastien Martenet et Yannick Gex-Collet.



De gauche à droite: Patrick Bellon et Julien Clavel.



De gauche à droite: Frédéric Rérat, Didier Monay-Michaud et Olivier Gaudin.



# LES DÉCHETS VERTS SONT PRIÉS D'ALLER VOIR AILLEURS

Les incivilités préoccupent les villes et villages suisses, en particulier le littering, qui consiste à abandonner ses déchets dans l'espace public. Ceci comprend les gazons et branchages déposés en dehors des espaces autorisés. Cet océan de déchets a un coût: entre 200 et 300 millions de francs par an en Suisse selon les études, dont une grande partie à charge des collectivités publiques.

La Commune met à votre disposition des bennes pour les gazons et branchages :

- › A Morgins, une benne est à votre service 24h/24, au lieu-dit Fenebet (juste avant l'intersection de la route forestière dans le sens de la montée).
- › A Troistorrents, vos déchets de jardinage peuvent être déposés à la déchetterie durant les heures d'ouverture.

Il est important d'être conscient que tout déchet déposé en contrebas des talus, même des déchets verts non polluants, peuvent obstruer les torrents, engendrer des débordements et provoquer des dégâts importants.

Merci donc à vous toutes et tous de votre collaboration pour nous aider à respecter notre belle nature, le travail de nos employés communaux et à maintenir notre Commune propre en ordre.

**Pierre-André Michel**

Commission Salubrité et Environnement



## GESTION DES DÉCHETS

La majorité des déchets courants peuvent être évacués dans les éco-points communaux :

- › **Papier et carton:** Chenarlier, Route du Pas, Route forestière, Mayettes, St-André, Treille, Tine, Croix-du-Nant, Cergnat, La Jeur.
- › **Verre:** Chenarlier, Tine, Croix-du-Nant, Cergnat.
- › **Compost:** Chenarlier, Treille, St-André, Vers-Encier, Croix-du-Nant, La Jeur et Cergnat.
- › **PET:** Chenarlier, Treille, Tine, Saint-André, Croix-du-Nant, Cergnat, Camping Morgins, Local du feu Morgins.
- › **Alu et fer blanc:** Cergnat.
- › **Textiles:** Chenarlier, Treille et Cergnat.
- › **Déchets verts:** Morgins.

Depuis le 11 mai et jusqu'au 31 octobre, votre déchetterie communale est ouverte selon les horaires suivants :

- › Mardi et jeudi de 13h30 à 18h00\*
- › Mercredi de 13h30 à 19h00\*
- › Samedi de 08h00 à 15h00

\*Veille de jour férié: fermeture à 17h00

Si vous devez évacuer des volumes importants de branchages, bois et planches, une carte Retripa peut être demandée à l'administration communale. Celle-ci vous permettra de vous rendre chez **Retripa à Massongex** et d'y décharger gratuitement vos plus grands volumes (non valable pour les entreprises). Cela vous évitera de devoir attendre l'ouverture de la déchetterie pour le faire et d'encombrer trop rapidement nos bennes.

Horaire d'ouverture Retripa :  
Toute l'année du lundi au vendredi  
07h30 - 12H00 | 13h00-17h30



### GASTROVERT PRIVATE NEWS

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une amélioration a été apportée aux installations GastroVert Private qui équipent notre commune.

Un système d'ouverture par pédale a été développé par le service mécanique de Satom SA. Celui-ci présente de nombreux avantages :

- › Ouverture possible sans contact avec les mains. Ceci représente une plus-value indéniable en matière d'hygiène, particulièrement en cette période de pandémie.



- › Ouverture facilitée, notamment pour les enfants ou pour les personnes de petite taille.
- › Ouverture mieux adaptée lorsque l'utilisateur a les mains chargées.

De plus, une poignée située à mi-hauteur rend ce service désormais également accessible aux personnes en chaise roulante.

Nous félicitons et remercions Satom SA pour cette innovation et nous espérons que ce nouveau système d'ouverture satisfera les usagers de notre Commune.

## MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Par ce message de sensibilisation aux déjections canines, nous vous rappelons que vous devez ramasser les crottes de vos chiens, même dans les champs et les campagnes.

### RAMASSEZ

Nos éleveurs entretiennent les prés et prairies afin de nourrir leurs bêtes. Or, les vaches ne mangent pas les déjections canines. Elles peuvent même tomber gravement malades en cas d'ingestion de fourrage souillé.

Par respect pour le travail de nos agriculteurs, vous devez toujours ramasser les déjections de vos chiens.

### ÉVITEZ LES AIRES DE JEUX

Il n'est jamais agréable de voir un enfant sali par des crottes. Par respect et par mesure d'hygiène, évitez de vous rendre sur les aires de jeux avec vos chiens.

### TENEZ EN LAISSE

Vous connaissez les chiens et vous ne les craignez pas. Vous laissez ainsi votre chien en liberté car «il est gentil!». Toutefois, un chien demeure un animal qui peut avoir des réactions incontrôlées. De plus, énormément de personnes n'ont pas de chien et ne les connaissent pas. Certains en ont même une phobie. Par respect pour ces personnes, vous devez impérativement tenir votre chien en laisse sur le territoire communal.

Nous vous remercions pour votre compréhension et pour votre collaboration.

**Pierre-André Michel**

Commission Salubrité et Environnement



# UN WEEK-END TEMPÉTUEUX DANS LE VAL D'ILLIEZ

**L**e samedi 23 novembre 2019, une tempête de foehn s'est abattue sur le val d'Illiez, causant d'importants dégâts dans les forêts riveraines de plusieurs torrents des Communes de Champéry, Val-d'Illiez et Troistorrents.

Il était 9 heures ce matin-là lorsque l'équipe du Service forestier a été appelée en urgence pour dégager plusieurs routes ainsi que des arbres renversés sur les lignes de la Romande Energie.

Nos forêts ont été épargnées en comparaison de celles de nos deux communes voisines. Nous avons essentiellement constaté des dégâts sur des arbres épars et sur quelques petits groupes dans différents secteurs.

La zone la plus touchée a été le sommet de la route des Champs. Un pan complet de forêt s'est renversé. Plus de 400 m<sup>3</sup> de gros bois se sont couchés dans le torrent de la Buchille. La majorité des bois ont été renversés avec leur souche bien que beaucoup d'entre eux étaient des sapins blancs. Ces derniers sont considérés comme plus résistants aux tempêtes que l'épicéa grâce à leur système racinaire pivotant.

Après analyse avec le Service des forêts et des routes du Canton du Valais, il a été décidé d'enlever le solde du vieux massif en place compte tenu de son état sanitaire fort vieillissant et du risque de tomber à son tour lors d'une prochaine tempête.

Les travaux d'intervention ont eu lieu du 3 au 21 février dernier et ont nécessité l'intervention de plusieurs entreprises. Une partie des bois renversés a été sortie par câble-grue. Les souches instables et renversées dans le torrent (env. 50 énormes souches) ont été descendues à l'aide d'une Menzi. Afin d'éviter leur transport jusqu'en plaine et le paiement de la taxe de décharge, une solution moins onéreuse et plus écologique a été trouvée. Les souches ont été éclatées avec un grappin puis broyées sur place. Les copeaux ont servi à embellir la place au lieu-dit « le Crêt », zone qui était malheureusement bien souvent prise à tort pour une décharge. Nous espérons que l'aménagement de celle-ci permettra de garder à l'avenir ce lieu propre.



De nombreux dégâts ont été constatés, à l'image de cette voiture écrasée sous un arbre au sommet de la route du Champs.



La zone des Champs a été la plus touchée par la tempête et a nécessité de gros travaux du 3 au 21 février dernier.



La place au lieu-dit « Le Crêt » a pu être aménagée avec les copeaux issus des arbres tombés avec la tempête.

S'agissant de forêt de protection, il a été nécessaire de laisser suffisamment de bois au sol pour garantir la sécurité des habitations en contrebas dans l'attente de la venue du rajeunissement naturel. Des andains de branches ont aussi été effectués afin d'augmenter la sécurité du secteur contre les chutes de pierres.

Les volumes de bois traités ont représenté :

- > 585 m<sup>3</sup> vendus à différentes scieries,
- > 220 m<sup>3</sup> destinés au chauffage à distance,
- > 65 m<sup>3</sup> utilisés sur place pour la protection, soit au total environ 870 m<sup>3</sup>.

**Hilaire Dubosson**  
Responsable du Service forestier

## 1 TULIPE POUR LA VIE

**E**n octobre 2019, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, 402 communes dans toute la Suisse, dont Troistorrents, se sont mobilisées pour planter des centaines de milliers de bulbes de tulipes et participer ainsi à la campagne «1 Tulipe pour la VIE» orchestrée par L'aiMant Rose.

Ce printemps, vous avez ainsi pu admirer dans notre village ces tulipes roses et blanches, fleurs universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. Une tulipe rose, couleur représentant la lutte internationale contre cette maladie, pour 7 tulipes blanches : le symbole de la proportion de femmes touchées par le cancer du sein.

Pour rappel, le but de cette action inédite était de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique.

**Céline Monay**  
Commission Jeunesse et Affaires sociales





## BIBLIOTHÈQUE

### HORAIRE D'ÉTÉ SPÉCIAL COVID-19

**D**urant les vacances scolaires, la bibliothèque vous accueillera avec plaisir aux horaires suivants :

- › Mardi matin de 09h00 à 11h30
- › Vendredi de 16h00 à 18h30

Ces horaires permettront d'éviter de concentrer le flux de lecteurs sur une seule ouverture.

### NOUVEAU VISAGE

**D**epuis début mars, la bibliothèque accueille un nouveau visage. **Elodie Mérinat** a rejoint notre équipe. Elle remplace Célia Bertagna, ayant cessé son activité à la fin décembre pour se consacrer aux archives communales ainsi qu'à la gestion d'un projet pour la Fondation des Vieux Moulins de la Tine.

Bibliothécaire de formation, Elodie habite à Ollon avec son mari et ses deux enfants âgés de 4 et 3 ans. Elle aime les promenades en montagne, les concerts rock et passer du temps en famille. Comme toute



La boîte à retours reste bien entendu disponible et nous vous encourageons à réserver vos documents à l'avance. Pour cela, il vous suffit d'accéder au catalogue en ligne sur le site RERO Explore [https://explore.rero.ch/fr\\_CH/vs](https://explore.rero.ch/fr_CH/vs), de vous connecter à votre compte, de choisir vos livres et de sélectionner « Troistorrents » comme le lieu de retrait. Cela favorisera un passage rapide à la bibliothèque puisque vous



n'aurez plus qu'à récupérer votre commande déjà prête. Pour les personnes vulnérables, un service de prêt à domicile est possible. Vous pouvez nous contacter durant nos heures d'ouverture par téléphone au 024 477 47 50 et nous vous renseignerons avec grand plaisir sur la procédure à suivre.

Bel été à toutes et tous !

bibliothécaire, elle adore voyager à travers la lecture. Elle affectionne particulièrement les romans historiques et les romans «fantasy».

Après avoir collaboré 3 ans au sein de la bibliothèque communale de Crans-Montana, Elodie se réjouit aujourd'hui de faire la connaissance des lecteurs de notre région et de partager avec eux sa passion des livres.

D'ores et déjà nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

**Isabella Scattolin Nicolerat**  
Responsable de la bibliothèque

## NOUVELLE DIPLÔMÉE POUR «LE PARACHUTE»

### Un grand bravo à Sabine Arluna !

Après 3 ans de formation dans les locaux de la crèche-nurserie-UAPE Le Parachute, Sabine Arluna a brillamment obtenu son diplôme d'éducatrice de l'enfance.

Cette formation se base sur le plan d'étude-cadre fédéral. Elle permet de développer différentes compétences dans les domaines suivants : accueil et soutien de l'enfance, pédagogie, méthodologies professionnelles et pratique réflexive.



Offrir un accueil de qualité aux enfants est la priorité du Parachute. C'est pourquoi la structure se réjouit que Sabine puisse mettre à profit ses nouvelles connaissances.

Encore toutes nos félicitations à Sabine et plein de plaisir dans son activité au service de l'enfance.

**Coralie Bolliger**  
Responsable de la crèche-nurserie-UAPE - Le Parachute

## 90 ANS DE ROSA TAGAN

**N**ée le 7 mai 1930 à Morgins, cadette d'une fratrie de trois enfants, Rosa Rouiller a suivi toutes ses écoles à Morgins. Le 6 août 1944, le chalet familial à Morgins est détruit, bombardé par les Allemands, par chance sans faire de perte humaine...

C'est à Morgins que Rosa fait la rencontre de son mari, Rodolphe Tagan. Ils s'unissent le 11 décembre 1948. De cette union sont nés trois enfants, Marie-Yoland, Pierre-André et Stéphane. Elle a aujourd'hui le bonheur d'avoir quatre petits-enfants et un arrière-petit-enfant.



Outre l'éducation de ses enfants, Rosa a travaillé quelque temps à Ciba. Elle a aussi fait des remplacements dans des établissements publics comme sommelière.

En septembre 2015, elle a eu la douleur de perdre son mari, après 67 ans de vie commune. Elle vit maintenant seule dans son chalet à Troistorrents malgré ses problèmes de santé et une vision déficiente. Elle peut notamment compter sur l'aide de sa fille qui lui rend visite plusieurs fois par semaine. Parmi ses plaisirs, elle aime aller manger au restaurant avec ses enfants.

Bon anniversaire Rosa !

Ta famille

## MIDNIGHT VALLÉE D'ILLIEZ RECORD DE PARTICIPATION



**L**e Midnight Vallée d'Illiez a repris le 14 septembre 2019 pour une deuxième saison, grâce à l'initiative des trois communes de la vallée. Et le succès fut au rendez-vous ! 217 jeunes de la vallée ont découvert ou redécouvert le projet à destination des jeunes de 12 à 17 ans et itinérant entre les salles des différents villages. En moyenne, ils étaient 50 par soirée, avec une soirée record à 69 participants à la salle polyvalente de Troistorrents. Pour toute l'équipe, il est agréable de savoir que le projet plaît aux jeunes.

### La flexibilité, le maître mot de l'équipe

Gérer de 30 à presque 70 participants demande une flexibilité forte au sein de l'équipe. Mais après plusieurs tours d'échauffement et grâce à une merveilleuse cohésion d'équipe, à la fin de la saison, les participants et les coaches ne formaient qu'un et les envies de chacun pouvaient être prises en considéra-

tion au cours des soirées. Rémy, participant du Midnight Vallée d'Illiez nous le confirme, « ce sont des soirées cools et sportives avec des activités très variées, sur différents thèmes, où on s'éclate avec tous ses copains ». Découvertes de nouvelles activités, kiosque incroyable avec des saveurs inédites, démonstrations de sports souvent encore inconnus, les participants ont pu se divertir chaque samedi soir dans une belle ambiance.

Malheureusement, en raison du COVID-19, la saison s'est terminée plus rapidement que prévu. Toute l'équipe espère cependant pouvoir à nouveau compter sur l'engagement des communes de la vallée pour vivre une nouvelle belle saison dès l'automne 2020.

### Pour plus d'informations

Laetitia Fasel, Coordinatrice du projet  
079 234 89 62 | laetitia.fasel@ideesport.ch



## MESSAGE DU SERVICE HÔTELIER DE L'EMS LES 3 SAPINS

### LE DÉCONFINEMENT...

Eh oui, nous y sommes ! Mais ce n'est malheureusement pas terminé : restons vigilants pour nos proches et pour nous-mêmes.

Nous avons, ces dernières semaines, passé des moments très difficiles. Le confinement, la perte de notre liberté et l'isolement pour certains ont été plus qu'une épreuve tant pour nos résidents que pour l'ensemble de notre personnel. En effet, sous la contrainte du Covid-19, les résidents n'ont pas pu recevoir les visites de leur famille. De plus, confinés dans leurs étages, ils n'avaient plus la possibilité de partager des moments conviviaux au restaurant.

L'ensemble du personnel a dû se soumettre aux directives de l'OFSP tant dans leur vie professionnelle que privée. Tous les collaborateurs ont dû s'adapter à des changements de planning, d'horaires, d'organisation et surtout de méthodologie. Nous ne pouvons qu'être reconnaissants et les remercier pour leur implication, leur empathie, leur serviabilité ainsi que pour leur disponibilité.

Dans un précédent article, la Direction a remercié le service des soins, le service d'animation et les cuisiniers qui ont fait jusqu'ici un travail remarquable. Solidaires, ils nous ont démontré qu'ils ont une vraie conscience professionnelle et qu'ils font leur travail avec altruisme.

J'aimerais à mon tour tirer mon chapeau aux travailleurs de l'ombre. Ceux qui, bien souvent, ne sont pas cités et qui n'en méritent pas moins, tant dans l'exposition aux risques que dans l'adaptation aux contraintes :

› Le service du restaurant : le personnel fait des kilomètres pour satisfaire tous les résidents et les autres services confinés par étage. Monter la vaisselle propre, descendre la vaisselle sale. Monter et descendre les chariots de repas. Et les nouvelles mesures engendrent beaucoup plus de déplacements et de manutention.



- › La plonge : le restaurant est désert. La distribution des repas aux étages nécessite encore plus de vaisselle sans oublier l'augmentation des tablothermes pour assurer les livraisons des repas à domicile.
- › La lingerie : les lingères ont pratiquement doublé la cadence des machines à laver. Lavage et désinfection du linge des résidents ainsi qu'entretien des tenues professionnelles qui, évidemment, sont changées encore plus souvent.
- › Le service du nettoyage : il s'attèle à la désinfection des locaux et du matériel. Des gestes déjà répétitifs en temps normal, mais multipliés par trois pour le bien de la communauté au sein de notre EMS en cette période particulière.

Ces mêmes personnes, quand elles le peuvent, apportent quotidiennement aux résidents des nouvelles de l'extérieur, de la vie du village, de leur famille, etc.

Leur engagement mérite la reconnaissance au même titre que tous les autres secteurs : une chaîne a besoin de tous ses maillons pour avancer.

Je tiens également à saluer tous les services hôteliers qui réalisent dans les hôpitaux, EMS, CMS, etc., des efforts énormes, sans oublier ces jeunes bénévoles qui ont remplacé les plus anciens pour assurer la distribution des repas à domicile.

A tous un grand MERCI !

**Nathalie Caserta**  
Responsable du  
Service Hôtelier



## DE BEAUX PROJETS POUR LES VIEUX MOULINS DE LA TINE

Depuis plus de 30 ans, le site des Vieux Moulins de la Tine vit grâce à sa Fondation et aux bénévoles qui s'activent sans relâche pour le restaurer et l'animer. Il détient à ce jour un potentiel de visite qui peut être augmenté. C'est pourquoi le comité de la Fondation, soutenu par la Commune, a souhaité s'investir dans un projet qui permette le développement de l'offre culturelle et touristique qu'il représente, notamment par la conception d'un nouveau parcours de visite attrayant et d'une exposition sur la thématique de l'énergie hydraulique. L'accès au site, présentant des problèmes de sécurité et d'instabilité au niveau du talus en contre-bas, va également être réaménagé.

Situés sur les bords des gorges de la Vièze, les Vieux Moulins de la Tine sont un site d'une grande richesse culturelle et un lieu majeur du patrimoine tant communal que cantonal. Leur existence est déjà mentionnée en 1401 dans les archives, ce qui fait de ce site le témoin majeur d'un passé d'artisanat local.

En 1885, il n'y avait en Valais que 307 moulins en activité et il n'en subsiste aujourd'hui qu'un petit nombre. Pour la Fondation des Vieux Moulins de la Tine (VIMOTI), en charge de la préservation de ce site, les Vieux Moulins de la Tine sont donc un fragment de l'histoire de notre Commune et de notre Canton qui ne doit pas tomber dans l'oubli. Il est primordial pour eux de sauvegarder le savoir-faire ancestral et ingénieux que ce site représente et de le transmettre aux prochaines générations. Cela passe notamment par une mise en valeur des éléments qui le composent ainsi que par son ouverture au public. Ainsi, depuis plus de 30 ans, la Fondation et ses membres, le plus souvent bénévoles, restaurent l'ensemble du site, le maintiennent en activité et, depuis 1997, l'ouvrent au public.

Toutefois, le potentiel de visite des Vieux Moulins et leur attrait peuvent encore être développés. Le comité de la Fondation, soutenu par la Commune, a ainsi souhaité faire appel à une société spécialisée en ingénierie culturelle afin de concevoir un projet qui réponde aux objectifs suivants :

- › Moderniser et mettre en valeur le site afin de proposer aux visiteurs un parcours de visite attrayant et didactique.
- › Concevoir une nouvelle exposition sur la thématique de l'énergie hydraulique dans un espace jusque-là inoccupé.
- › Assurer une promotion efficace de ce site d'un attrait touristique et culturel indéniable.

Mme Celia Bertagna, archiviste communale, a été engagée afin de gérer ce projet dont la réalisation devrait s'étendre jusqu'en 2022. Au terme de celui-ci, elle sera également en charge d'élaborer un programme d'animations sous forme d'ateliers, d'événements thématiques ou de sorties de groupe. Celui-ci offrira une nouvelle dynamique au site.

En parallèle, des travaux vont être entrepris au niveau de la route d'accès. En effet, celle-ci présente des problèmes de sécurité et le talus en contre-bas est instable. Des travaux de renforcement et de sécurisation doivent donc être effectués. Ceux-ci permettront également un accès piéton plus confortable, grâce à une pente adoucie et à la création de marches. Le projet prévu garantit le maintien d'un accès aux véhicules, notamment pour l'entretien du site.



Les VIMOTI ouvriront à nouveau leurs portes le dimanche 21 juin. Pour connaître nos horaires d'ouverture, consultez notre site: [www.vimoti.ch](http://www.vimoti.ch).

N'hésitez pas à nous rendre visite cet été pour découvrir ou redécouvrir une partie de notre patrimoine communal.

Pour les titulaires du Multi Pass des Portes du Soleil, nous vous informons que la visite des Vieux Moulins de la Tine fait partie des activités proposées.

Bel été à toutes et tous !

**Les VIMOTI**

De beaux projets en perspective pour les Vieux Moulins de la Tine ! De quoi assurer la préservation de ce site d'une grande valeur pour notre Commune.

**Corinne Cipolla**  
Vice-présidente de la Fondation, représentante de la Commune au sein du comité

**Celia Bertagna**  
Chargée de projet





# «SANS FUSION, LES REMONTÉES MÉCANIQUES RÉGIONALES N'ONT PAS D'AVENIR !»

Interview de Enrique Caballero par Cynthia Defago

**E**nrique Caballero est entré en fonction le 1<sup>er</sup> février 2020 en qualité de président des deux sociétés de remontées mécaniques Télé Champéry - Crosets PDS SA (TCCPS SA) et Portes du Soleil Suisse SA (PDS-CH SA).

## Pourriez-vous nous livrer un court bulletin de santé de votre (vos) société(s)?

Jusqu'à la date de fermeture du 14 mars 2020, imposée par le Conseil fédéral en raison du Covid-19, nous étions en voie de réaliser probablement la plus belle saison d'hiver des dix dernières années. La fermeture prématurée a été un coup d'assommoir. Elle représente un manque à gagner cumulé important pour les deux sociétés, sachant toutefois que lors d'une saison normale, à partir de la mi-mars, les recettes ont tendance à diminuer. Compte tenu de notre proactivité immédiate dans la mise en chômage technique des collaborateurs, les compensations des indemnités RHT additionnées au bon chiffre d'affaires réalisé en début de saison vont nous permettre d'atténuer les conséquences économiques de cette fermeture.

## Le projet de fusion entre les deux sociétés a capoté. Comment voyez-vous la suite?

Ce projet demeure la première priorité du conseil d'administration des deux sociétés. On ne parle pas seulement de cohérence structurelle, mais il s'agit clairement d'un principe de survie à court terme ! Avec l'émergence du Magic Pass et la stagnation de la pratique du ski auprès de notre clientèle pendulaire, le gâteau n'est pas devenu plus grand, mais il y a plus de tranches à distribuer. Nous devons donc considérablement augmenter le potentiel que représente la clientèle qui séjourne du côté français du domaine. Une part très importante

de notre chiffre d'affaires découle des passages et de la répartition des points des titulaires de forfaits Portes du Soleil. C'est dans cette voie que nous avons une marge de progression à fort potentiel. Mais pour séduire les skieurs français, nous devons restructurer l'ensemble du domaine entre Champéry et Torgon et proposer une alternative attractive et fluide avec moins d'installations, mais des implantations stratégiquement cohérentes et à fort débit, dans l'axe Châtel-Avoriaz-Morzine, par le versant suisse. Par la constitution d'une seule société du côté suisse, nous devenons également un partenaire stratégique influent au sein des Portes du Soleil et c'est la condition émise par les autorités publiques pour bénéficier des sources de financement alternatives. Il faut que cela soit très clair : nous n'avons pas d'autre choix et il n'y a pas de plan B !

## Comment voyez-vous l'avenir du domaine Portes du Soleil?

Notre domaine est en moyenne montagne. A cette altitude, les effets du réchauffement climatique ont plus d'impact. Néanmoins, nous bénéficions d'une topographie essentiellement constituée de pâturages, qui nécessite un manteau neigeux moindre pour la pratique du ski. Heureusement, la réalisation de la retenue collinaire du Chaudron nous apporte le complément d'enneigement mécanique nécessaire à la réussite d'un début de saison optimal et les résultats des deux premiers hivers d'exploitation de cet ouvrage ont influencé de manière spectaculaire les recettes d'exploitation. Certes, cette installation a rencontré d'importantes complications dans sa réalisation et le dépassement budgétaire est très conséquent. Mais si cet ouvrage continue à servir à l'avenir le même rendement qu'aujourd'hui, son amortissement se fera dans un laps de temps bien plus court que ne l'exigent les normes comptables. Plus globalement, le produit Portes du Soleil est unique en son genre, avec



## Biographie Enrique Caballero

Né le 17.08.1966  
Originaire de Neuchâtel  
Arrivé à Champéry le 01.09.1994  
Domicilié à Choëx depuis 2011  
Marié avec Sarah depuis 24 ans.  
Papa de Esteban (23 ans) et Ines (21 ans)

## Carrière

- > 1985-1994  
Carrière bancaire en Suisse alémanique : Gestion de fortune puis formation et marketing
- > 1994-1999  
Directeur Champéry Tourisme
- > 1999 - 2005  
Directeur Chablais Tourisme
- > 2005 - 2009  
Chef de vente Bas-Valais à la Bâloise Assurances et Bâloise Bank SoBa
- > Depuis 2010  
Agent général indépendant pour le Bas-Valais / Chablais à la Zurich Assurance

## Engagements actuels et passés

- > Conseil d'administration de TCCPS SA depuis 2003 et de PDS-CH SA depuis 2017
- > Conseil d'administration de RDDM SA
- > Député au Grand Conseil Valaisien de 2001 à 2009 - Présidence de la commission ATE du Grand Conseil
- > Président du comité d'organisation des Championnats d'Europe de Curling 2010
- > Secrétaire général du FOJE Monthey 2005

le côté exotique du caractère transfrontalier. C'est un USP qui nécessitera toutefois un positionnement marketing plus réfléchi sur une intensification de l'exploitation estivale.

## Comment voyez-vous la saison d'été et la saison d'hiver à venir?

En ce qui concerne cet été, nous sommes prêts à démarrer l'exploitation au 11 juin. Le Conseil fédéral a validé le 27 mai le concept de prévention sanitaire proposé par notre association faitière et l'inquiétude du passage des frontières est désormais également résolue. La récente vente flash de forfaits PDS à 50% a rencontré un énorme succès, puisque les 5000 forfaits ont été écoulés en deux heures ! Toutefois, nous ne maîtrisons pas le comportement de consommation qui sera adopté par le marché en raison de la crise actuelle. Si d'aventure la prévente devait s'annoncer compliquée, nous n'aurons pas d'autre choix que de redimensionner notre exploitation, en vue d'adapter nos charges d'explo-

tation à la potentielle volatilité des recettes. La situation est inédite et nous ferons preuve d'une flexibilité immédiate, car nos collaboratrices et collaborateurs sont compétents et expérimentés et s'adaptent rapidement à toutes les alternatives.

## Le Covid-19 a fortement touché votre société. Cette crise pourrait-elle être aussi une chance pour repenser le tourisme?

Indépendamment du Covid, le business modèle actuel est dépassé et nous nous préparons à de profondes mutations dans notre branche. Dans ce sens, notre feuille de route pour les vingt prochaines années, qui prévoit des investissements de plus de 100 millions pour le versant suisse du domaine, est conçu autour d'une analyse stratégique pertinente. Malgré l'indispensable nécessité de se doter d'un réseau d'enneigement mécanique performant, notamment sur le secteur Champoussin - Morgins, il paraît évident que ces mesures ne seront pas suffisantes et que les saisons d'hiver vont se raccourcir. Le choix de futures installations attractives et adaptées à un

usage 4 saisons et des implantations privilégiées dans des zones orientées nord, avec un meilleur enneigement naturel sont fondamentales. En complément, s'il y a dix ans notre activité était strictement limitée à celle de « graisseurs de poulies », nous devons aujourd'hui repenser notre branche, comme d'autres l'ont fait, avec une stratégie globale incluant des débouchés complémentaires. Les projets d'hébergement dans les secteurs de Pro-Carraux à Morgins et Monteilly à Champéry en sont l'illustration. Dès lors, je dirais que le Covid « s'est invité » dans nos réflexions comme un stimulant dans la concrétisation de la fusion ! Les profondes mutations évoquées ne peuvent aboutir qu'au travers d'une structure solide et unifiée. Si nous maintenons le statu quo, certes nous survivrons probablement encore quelques années, mais le cancer latent d'un refus de fusion sonnera inéluctablement le glas du tourisme régional.

Avec toute l'équipe des remontées mécaniques, nous prenons soin de nos deux sociétés !

## PLANTES DU VALAIS

### SAVEZ-VOUS COMBIEN D'ESPÈCES DE PLANTES POUSSENT EN VALAIS?

**E**n abritant plus de deux tiers de la flore suisse, le Canton du Valais est un eldorado pour les botanistes. Avec environ 2000 espèces connues, le Valais est fier de compter un nombre important de plantes rares et menacées en Suisse. Le climat, les montagnes et la diversité expliquent en grande partie la richesse de la flore valaisanne.

Le dernier recensement de la flore du Canton date de 1895, suivi d'un complément en 1956. Ensuite, de nombreux botanistes suisses ou étrangers ont élargi les connaissances de la flore cantonale. Malheureusement, depuis quelques années, des espèces exotiques s'installent dans les milieux sauvages en menaçant la flore locale. En plus, que cela soit dans la plaine du Rhône ou en montagne, la flore subit les conséquences de l'extension des constructions et des changements climatiques.

Il était temps de faire le point. Et si on réalisait un nouvel atlas de la flore du Valais? Le projet FloraVS a débuté en 2013, porté par La Murithienne, le Musée de la nature du Valais et le Centre alpin de phytogéographie de Champex. Actuellement, une soixantaine de botanistes bénévoles parcourent tout le Valais pour lister toutes les espèces observées. Jour après jour, les données récoltées permettent d'affiner un atlas de chaque espèce qui est visible sur le site internet [www.floravs.ch](http://www.floravs.ch). L'amélioration de la connaissance de la répartition des espèces est une aide précieuse pour sa sauvegarde, à disposition de l'Etat du Valais et des Communes.

La pluviosité importante du climat chablaisien entretient les milieux humides qui font la particularité du val d'Illiez et, par là même, de la Commune de Troistorrents. Parmi les étendues austères de joncs et de laiches, la floraison bleue intense des gentianes asclépiades en automne est un vrai



Luzula nivea / Luzule blanc de neige

spectacle! D'un point de vue touristique, la hausse des températures estivales poussera de plus en plus la population de plaine à venir se rafraîchir en montagne. La contemplation d'une flore riche et sauvegardée pourrait alors faire partie du programme d'une destination touristique attractive.

FloraVS remercie la Commune de Troistorrents de permettre l'avancée du projet en devenant membre de l'Association qui le gère.

Jacqueline Détraz-Méroz



# TOUJOURS LÀ POUR VOUS !

**B**ien que les épisodes sanitaires liés au COVID-19 nous aient contraints à la fermeture temporaire des Offices du Tourisme au public, une permanence téléphonique a été assurée aux numéros d'accueil durant toute la période de confinement, et ce 7 jours sur 7. En parallèle, tous les départements de Région Dents du Midi (RDDM) ont œuvré à la préparation active du « post-COVID », afin de donner un nouvel élan à notre destination touristique.

Nos bureaux d'information ont rouvert leurs portes au public le 11 mai, en respectant scrupuleusement les règles et recommandations sanitaires en vigueur.

Dès que les directives restrictives de la Confédération se sont imposées à la mi-mars, RDDM a pris les devants pour optimiser son fonctionnement. Plusieurs adaptations ont été faites, et ce dans tous les secteurs de RDDM. C'est dans cet esprit que nous vous avons concocté un programme estival et automnal sublimé par la mise en valeur de nos traditions et des richesses conférées par la nature qui nous entoure.

Nous avons ainsi anticipé l'annulation de la quasi-totalité des événements majeurs prévus cet été en revisitant notre offre et en privilégiant la mise sur pied d'animations « intimistes », élaborées dans le plus strict respect des instructions sanitaires édictées par la Confédération.

Pas moins de 54 expériences différentes ont été mises sur pied en collaboration avec une trentaine de partenaires locaux pour un total de près de 300 animations entre l'été et l'automne ! Notre objectif : faire vivre à nos hôtes un moment unique au cœur de nos montagnes. Ce programme, façonné de découvertes étonnantes et inédites, met en lumière les richesses de notre vallée, le tout encadré par des passionnés de montagne qui se feront un plaisir de transmettre leur savoir.

Jeunes ou moins jeunes, en solo, en famille ou entre amis, il y en aura pour tous les goûts : des randonnées-découvertes à pied ou à vélo, des activités bien-être, des ateliers créatifs, des explorations du monde de la faune et de la flore... il n'y aura qu'à choisir !

Outre les animations visibles et derrière l'aspect des renseignements donnés au guichet se trouve une organisation qui travaille pour le bien commun et dont certaines missions sont souvent méconnues des habitants.

Dans le but de faciliter la compréhension, nous avons préparé un petit questionnaire.

C'est parti, à vous de jouer (vérifiez vos réponses dans l'encadré ci-après)!



1. Combien de jours d'ouverture a couvert l'ensemble des trois Offices du Tourisme (Champéry, Morgins, Val-d'Illiez) sur l'année 2019 ?
2. Combien de demandes a-t-on enregistré au point d'information des Crosets entre le 1<sup>er</sup> décembre 2019 et le 8 mars 2020 ?
3. Quels sont les pays et/ou régions sur lesquels RDDM fait de la promotion ?
4. Combien d'animations RDDM a-t-elle mis en place durant l'année 2019 ?
5. Combien d'affiches et de flyers ont été réalisés par RDDM sur l'année 2019 ?
6. Combien d'heures de travail représentent les distributions des programmes d'animations/affiches dans les commerces de la région sur l'ensemble de l'année 2019 ?
7. Combien de temps faut-il pour la réalisation d'un programme d'animations ?
8. Quel est le total des demandes au guichet qui ont été enregistrées dans les trois Offices du Tourisme durant l'année 2019 ?
9. Quels sont les trois partenaires institutionnels principaux avec lesquels collabore majoritairement RDDM ?
10. Par quels labels de qualité RDDM a-t-elle été certifiée ?
11. Combien d'articles de presse ont fait mention de la région Dents du Midi en 2019 ?

12. Combien de communiqués de presse ont été envoyés par RDDM sur l'année 2019 ?
13. Combien RDDM a-t-elle envoyé d'offres d'hébergement en 2019 ?
14. Quels sont les mandats extérieurs assumés par RDDM ?
15. A combien d'exemplaires le «RDDM Info» N° 1 a-t-il été envoyé ?
16. Quel est le nombre de visites sur le site Internet de RDDM ([www.regiondentsdumidi.ch](http://www.regiondentsdumidi.ch)) en 2019 ?
17. Combien d'accueils médias étrangers a-t-on réalisé sur l'année 2019 ?
18. Combien d'abonnés à sa newsletter clients compte RDDM ?
19. Par quel moyen RDDM s'implique-t-elle dans la mobilité ?

Et LA question subsidiaire qui semble préoccuper bon nombre de personnes...

20. Combien de véhicules ont été mis à la disposition de RDDM par le Garage Maillard à Monthey ?

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle saison d'été dans notre magnifique région !

**Région Dents du Midi SA**

## RÉPONSES

1. 365 jours d'ouverture pour les Offices du Tourisme de Champéry et Morgins, et 352 jours d'ouverture pour l'Office du Tourisme de Val-d'Illiez.
2. 80 demandes ont été recensées sur l'ensemble de la saison, ce que réalisent la plupart du temps les Offices du Tourisme de Champéry et de Morgins en moins d'un jour. Après deux saisons d'hiver « test » passées aux Crosets (la première dans l'info truck et la seconde dans un bureau situé dans l'enceinte de l'hôtel de la Télécabine), les statistiques de fréquentation nous permettent aujourd'hui de tirer un bilan très clair : le peu de clients venus se renseigner sur les deux hivers ne justifie pas l'ouverture d'un bureau d'information aux Crosets.
3. La Suisse (les pendulaires et la Suisse alémanique), la France, le Benelux et la Grande-Bretagne sont les pays principaux sur lesquels RDDM est active. Il s'agit notamment d'accueillir des médias et des bloggeurs, de mettre sur pied des campagnes promotionnelles et de participer à des salons **B2B** et **B2C\***.
4. Plus de 150 animations/événements ont été organisés par RDDM de manière complète-

- ment autonome. En parallèle, RDDM soutient divers events (intégration au comité d'organisation, aide financière, soutien logistique ou humain, etc.) et participe activement à leur promotion. Un document (accessible à tout un chacun sur demande) a d'ailleurs été élaboré pour définir sous quelle forme et à quelles conditions RDDM entre en matière dans le soutien aux événements se déroulant dans la vallée.
5. 153 affiches et 107 flyers ont été édités sur l'année 2019, qui concernent pour l'essentiel les animations et les événements.
  6. Environ 150 heures pour 16 distributions de programmes. Il faut compter 9h par distribution pour couvrir l'ensemble du territoire de la vallée d'Illiez à seulement deux collaborateurs. Pour réduire le temps de distribution, cinq collaborateurs se partagent le territoire.
  7. 16h par programme (soit 224 heures sur l'ensemble de l'année 2019). Il faut compter :
    - › 5 heures pour la compilation de toutes les animations du territoire et les traductions en allemand et en anglais
    - › 1 heure de contrôle pour vérifier l'exactitude des informations
    - › 8 heures pour la réalisation graphique des programmes en trois langues
    - › 2 heures pour le contrôle du bon à tirer avant l'envoi en impression

\***B2B** (business to business) : désigne l'activité commerciale inter-entreprises, c'est-à-dire les activités pour lesquelles les clients et prospects sont des entreprises. **B2C** (business to consumer) : échanges commerciaux avec une clientèle de particuliers



8. 21'924 demandes ont été enregistrées en 2019 (guichet et téléphones). A cela s'ajoutent encore les demandes traitées par mail et par courrier.
9. Valais Wallis Promotion et Suisse Tourisme (pour la promotion du territoire en Suisse et à l'international) et l'Association Internationale des Portes du Soleil (pour les événements et les produits communs aux 12 stations du domaine).
10. Valais Excellence, Label Q niveau 3, ISO 9'001 et ISO 14'001.
11. Nous avons enregistré 1'194 retombées presse en 2019, tous sujets confondus (soit une augmentation de 52% par rapport à 2018).
12. 38 communiqués de presse ont été envoyés. A cela s'ajoutent 7 invitations lancées aux médias sur des sujets d'importance (conférences de presse).
13. 771 offres.
14. RDDM a conclu un contrat de prestations avec les remontées mécaniques : RDDM élabore et gère notamment la campagne promotionnelle annuelle. Elle réalise également des opérations et des actions commerciales servant à promouvoir le domaine skiable et les produits de PDS-CH. La SAVI a également confié un mandat à RDDM pour la création et la diffusion de contenu sur les réseaux sociaux de la Cavagne, la création d'un plan d'action stratégique pour le développement de l'agritourisme et diverses conceptions graphiques (identité graphique pour Promovi, étiquettes autocollantes pour les articles en vente, etc.).
15. 6'300 envois (2'200 exemplaires en tout-ménage sur le territoire de la vallée d'Illiciez et 4'100 exemplaires par courrier au domicile des résidents secondaires du territoire). RDDM n'est pas considérée par la Poste

- comme une administration publique, de sorte que seuls les ménages de la vallée qui acceptent de la publicité dans leur boîte aux lettres reçoivent le RDDM Info.
16. 337'236 visites, soit 44% d'augmentation par rapport à 2018.
  17. Nous avons accueilli 30 médias étrangers dans un but de promotion du territoire (hors événements qui se sont tenus dans la destination), par visites individuelles ou par groupes de plusieurs journalistes. En plus de ces accueils, la presse s'est régulièrement déplacée sur les manifestations.
  18. 19'389 abonnés (au 31.12.2019). Si vous souhaitez vous aussi recevoir notre newsletter mensuelle, il suffit de vous inscrire via le formulaire que vous trouverez au bas de la page d'accueil de notre site Internet.
  19. La mobilité est essentielle dans le tourisme, c'est donc tout naturellement que RDDM prend à cœur la question des transports. Dans cette optique, nous sommes partenaires des remontées mécaniques et nos collaborations avec les Transports Publics du Chablais se sont intensifiées. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons mis sur pied un produit baptisé « Y Fondue Ski sous les Etoiles », une offre combinant le transport en train, le forfait de ski pour profiter du ski nocturne et une fondue dans un restaurant.
  20. RDDM a la chance de pouvoir compter sur un partenaire qui lui met à disposition 2 véhicules, pour lesquels RDDM n'a de frais que l'essence (pas même l'assurance !). Ces 2 voitures nous permettent de « véhiculer » la marque Région Dents du Midi lorsqu'il s'agit pour nos collaborateurs de se déplacer dans le cadre de leur fonction. En échange, nous offrons de la visibilité pour le Garage Maillard sur nos différents supports de communication (visuel dans notre guide pratique, vidéo publicitaire sur nos écrans de diffusion, logo sur notre site internet, etc.).

## MANIFESTATIONS ET INFORMATIONS COVID-19

À l'heure où ces pages sont écrites, bon nombre d'incertitudes demeurent relativement à la vie sociale, culturelle et sportive de notre commune pour les prochains mois.

De nombreuses manifestations prévues les mois passés ont dû être annulées de même que certaines prévues cet été.

Si les salles communales, les places de jeux et aires de pique-nique ainsi que certaines infrastructures sportives telle que la halle de tennis ont été rouvertes, sous réserve du respect des mesures adéquates, les décisions relatives à d'autres infrastructures telle que la piscine de Morgins n'ont pas encore été prises. Celles-ci seront communiquées au fur et à mesure en fonction de l'évolution de la situation.

Nous espérons que la vie culturelle et sportive de notre Commune, qui est d'une grande richesse, puisse reprendre au plus vite mais la priorité à ce jour reste la préservation de la santé de notre population. Nous veillerons donc à ce que la reprise se fasse dans le respect des mesures édictées par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat valaisan. Et nous soutiendrons les sociétés locales qui auront été impactées par cette situation afin de s'assurer de la poursuite de leurs activités.

Depuis le début de la pandémie, nous nous sommes efforcés de vous tenir informés le plus régulièrement possible de l'évolution de la situation et des mesures mises en place. Nous continuerons à communiquer toute information utile et vous invitons pour ce faire à consulter régulièrement la rubrique actualité de notre site internet [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch) ou notre page Facebook. Nous vous

rappelons également que chaque ménage a la possibilité de s'abonner au système d'alerte par sms. Cet outil vous permet de recevoir gratuitement sur votre téléphone mobile des informations importantes relatives à une situation particulière d'urgence, de restriction ou de prévention. Si vous souhaitez vous inscrire à ce système (une personne par ménage), il est nécessaire que vous donniez votre accord explicite en remplissant le formulaire disponible auprès de l'Administration communale ou sur notre site Internet.

Nous vous souhaitons le plus bel été possible à la découverte de notre belle région et dans le respect des mesures de prévention.

**Corinne Cipolla**

Commissions Culture, Sports et Loisirs -  
Communication et Information

## CHŒUR D'HOMMES LA CAECILIA

### ANNULATION DU CONCERT ANNUEL

Suite aux directives fédérales, nous avons dû à regret annuler notre concert du 18 avril 2020. Par ce message, nous informons tous nos généreux donateurs, les annonceurs, les personnes qui ont participé à la mise en page



de notre flyer que TOUT a été soigneusement conservé pour notre concert de l'an prochain. Nous vous remercions encore pour votre confiance et vous adressons nos meilleurs messages. Et le plus important: **Prenez soin de vous !**

**Chœur d'Hommes La Caecilia**

## L'HELVÉTIENNE DE MORGINS

### GIRON DES FANFARES DE LA VALLÉE D'ILLIEZ : RENDEZ-VOUS EN 2021 !

La crise du coronavirus et les diverses interdictions prononcées ont contraint le Comité d'organisation du 48<sup>ème</sup> Giron, initialement prévu à Morgins le samedi 6 juin 2020, de reporter l'événement en 2021.

Les fanfares de la vallée d'Illiciez ne peuvent plus effectuer de répétitions depuis la mi-mars et ignorent, au moment où cet article est écrit, quand la reprise des activités musicales pourra se réaliser.

Les musiciennes et musiciens de L'Helvétienne de Morgins tiennent déjà à remercier sincèrement et vivement toutes les personnes qui ont soutenu tant financièrement que physiquement l'organisation de cette sympathique manifestation. Ils vous donnent rendez-vous en 2021, afin de cultiver et de renforcer l'esprit de camaraderie et de convivialité cher aux fondateurs de ce Giron.

Prenez bien soin de vous et à bientôt.

**Aline Dubosson**, Présidente





## BALADE AU FIL DU PAIN SAMEDI 29 AOÛT 2020



En raison des incertitudes liées à l'épidémie de Covid-19 et afin d'accueillir ses visiteurs dans les meilleures conditions possibles, le comité de la Fête du Pain a décidé de reporter sa première édition à 2021. Toutefois, il maintient la « Balade au fil du Pain » qui aura lieu le samedi 29 août, date à laquelle aurait dû avoir lieu la 1<sup>re</sup> Fête du Pain.

Depuis plusieurs mois, le comité s'activait pour organiser une belle première édition de la Fête du Pain. Le programme de cette journée consacrée au pain se voulait convivial et festif de manière à réjouir grands et petits. Les incertitudes liées à l'épidémie de Covid-19 et les contraintes qui en découlent ont malheureusement conduit le comité à reporter cette fête d'une année. De quoi lui donner du temps supplémentaire pour préparer une belle 1<sup>re</sup> édition !

Le comité maintient en revanche l'organisation de sa « Balade au Fil du Pain ». Cette balade gourmande sur la thématique du pain, composée de 6 étapes, fera notamment halte à la Cavagne, où sera présente l'association «Au-delà du Grain», aux Fours à Pain de Propéraz et Collaire ainsi qu'aux Vieux Moulins de la Tine. Elle fera ainsi la part belle à notre patrimoine culturel et à notre terroir. Tout au long du parcours, les participants pourront en effet visiter les différents sites et déguster des mets locaux accompagnés de vins, de bières ou de jus de fruits.

Pour des questions d'organisation, la participation sera possible uniquement sur inscription et le nombre de participants sera limité. 10 départs de 12 personnes se feront entre 10h30 et 15h pour une balade d'une durée approximative de 3 heures. La totalité ou une partie de la balade pourra se faire via un transport organisé ou en marchant.

Rendez-vous le samedi 29 août 2020 pour la première « Balade au Fil du Pain ».

Informations et inscriptions auprès de Région Dents du Midi à partir de fin juin: [www.regiondentsdumidi.ch](http://www.regiondentsdumidi.ch)

Corinne Cipolla, Membre du comité



## FENÊTRES DE L'AVEANT 2020

Les inscriptions pour les fenêtres de l'Avent 2020 sont ouvertes !

Comme chaque année, la commission Culture, Sports et Loisirs met en place les Fenêtre de l'Avent. Ainsi, durant l'Avent, un foyer accueille en soirée, à l'extérieur et en toute simplicité, ses convives de passage. Une belle occasion de partager un moment d'amitié et de convivialité à l'approche des fêtes, surtout en cette année particulière où le COVID-19 nous a tenu à l'écart les uns des autres.

Si vous souhaitez, seul ou avec vos voisins, organiser une fenêtre de l'Avent, vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire en prenant contact avec Sophie De Gol Cipolla, membre de la Commission Culture, Sports et Loisirs, par téléphone au 079 762 66 38 ou par mail à [sophie.degol@netplus.ch](mailto:sophie.degol@netplus.ch).

Cette année, les Fenêtres de l'Avent auront lieu du jeudi au dimanche entre 18h et 20h. Il y aura donc moins de dates disponibles. Ne tardez pas à réserver votre soirée !



## L'UNION INSTRUMENTALE DE TROISTORRENTS RECRUTE PETITS ET GRANDS !

« Savez-vous quelle est la clé du succès d'une société ? C'est sa relève ! »

Actuellement, notre fanfare compte 46 membres actifs de 7 à 77 ans qui se réunissent deux fois par semaine pour répéter sous la baguette de leur directeur Bernard Métrailler. Afin de maintenir nos traditions et un effectif stable, nous vous donnons la possibilité d'apprendre à jouer d'un instrument sur place, au village.

**Nous recrutons de nouveaux membres dès la 3H pour la rentrée des classes 2020. Les adultes sont également les bienvenus.**

Le cursus débute par des cours de solfège ludiques et collectifs. Ensuite, s'ajoutent les cours individuels avec l'instrument de votre choix : le tambour, le cornet, l'alto, le baryton, l'euphonium, la basse ou le trombone. Tous ces instruments sont fournis gracieusement par la fanfare.

De super gentils professeurs compétents vous formeront chaque semaine : pour les cuivres Joseph Fossérat et René Bobilier, pour le trombone Bernard Métrailler et pour le tambour Eric Varone.

Et ce n'est pas tout, en parallèle de votre formation, vous aurez la chance de participer à des camps musicaux, des auditions, des concours et des concerts en intégrant la Chorquette, notre fanfare des jeunes dont nous sommes très fiers. Elle est composée de 28 jeunes, tous destinés à jouer un jour avec l'Union Instrumentale.



**Alors vite ! Rejoignez-nous en vous inscrivant par téléphone ou par mail jusqu'au 8 août 2020.**

### INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

- › Joseph Fossérat, responsable de l'école de musique  
077 410 39 84 - [fosserat@hotmail.com](mailto:fosserat@hotmail.com)
- › Véronique Kühni, Co-Présidente  
078 635 50 19 - [vero.kuehni@bluewin.ch](mailto:vero.kuehni@bluewin.ch)
- › Eric Varone, Co-Président  
079 246 15 22 - [varones.es@bluewin.ch](mailto:varones.es@bluewin.ch)

## UN ÉTÉ SANS PASSEPORT-VACANCES...

Comme vous l'avez déjà certainement appris par le site et les différents réseaux de communication, le comité a dû, à grand regret, renoncer au passeport de cet été.

En effet, en date du 4 mai, nous n'avions toujours pas de précision concernant le rassemblement de personnes.

N'étant pas en mesure de connaître l'évolution de la situa-

tion, il nous était impossible d'assurer à temps le programme, les inscriptions et la répartition des enfants dans les activités.

C'est pourquoi, à contrecœur, nous avons dû prendre la difficile décision de reporter notre passeport en 2021, comme d'autres sociétés qui organisaient des manifestations cet été.

Nous tenons tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent et s'engagent pour

notre Passeport-Vacances et pour la patience des familles dans ces moments particuliers.

Nous regrettons fortement cette situation et nous nous réjouissons de vous retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition qui nous fera oublier cette année difficile.

Bel été à toutes et tous.

**Le Comité du Passeport-Vacances de Troistorrents-Morgins**



# PASSA TUI ON BIAU TSAUTIN ! PASSEZ TOUS UN BEL ÉTÉ !



© photo: jbbieuville

***Eu pia de no biau sondzon, que le solé âye vo dzornîvé et passa tui on biau tsautin !***

Au pied de nos belles montagnes, que le soleil illumine vos journées et passez tous un bel été !

**Les Lou Tré Nant et l'Administration communale**



COMMUNE DE  
**TROISTORRENTS**

## IMPRESSUM

### Editeur

Commune de Troistorrents

### Comité de rédaction

Commission communication et information

### Mise en page

RMS Communications, Val-d'Illeiez

### Impression

Imprimerie des Colombes, Collombey

**Tirage** > 2'350 exemplaires

**Contact** > [journal@troistorrents.ch](mailto:journal@troistorrents.ch)

## PROCHAIN NUMÉRO



est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos partagées par WhatsApp.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en septembre 2020. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à [journal@troistorrents.ch](mailto:journal@troistorrents.ch) **jusqu'au 3 août 2020.**